



COMMANDERIE DES COSTES DU RHÔNE

François Gosselin, Consul de la Baronnie de Québec

Québec ce 12 août 2026

Le 121^e Chapitre du 2 octobre 2026 se tiendra à l'Espace Félix-Leclerc, 1214, chemin Royal, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

**La Baronnie de Québec se joint au Chevalier Bernard Cliche, Président
de La Fondation Félix Leclerc, afin de rendre hommage à Félix Leclerc,
artiste québécois qui a donné à la francophonie toutes ses lettres de
noblesse. La Baronnie de Québec souhaite adouber**

**au titre de Chevalière, la Gente Dame Nathalie Leclerc, fille de Félix Leclerc
et
au titre de Chevalier, le Noble Seigneur Bruno Tremblay, résident de l'île d'Orléans.**



**Son Excellence Éric Lamouroux
Consul général de France à Québec
sera le président d'honneur de ce 121^e chapitre.**

Ce chapitre spécial se tiendra dans la formule 7 à 9, vendredi le 2 octobre 2026.

Nous vous suggérons d'arriver un peu avant 19h00 à l'Espace Félix Leclerc.

Les places étant limitées, vous êtes priés de vous inscrire tôt.

Le coût de cet événement est de 150 \$ par personne (Taxes et service inclus).

Ce montant inclus un don de charité de 50 \$ qui sera remis à La Fondation Félix Leclerc.

Merci de vous inscrire avant le 31 août via la page [Activités](#) de notre site WEB. Vous pouvez vous inscrire en ligne, ou par courriel à cdrgc1984@gmail.com. Les paiements se font par Interac à cdrgc1984@gmail.com. Peu importe la question la réponse est toujours **vin**.

Il est très important de remettre vos coordonnées complètes : adresse, téléphone et courriel afin que **La Fondation Félix Leclerc** puisse vous émettre un reçu officiel de don de charité.

FORMULE COCKTAIL DINATOIRE

Le cocktail dinatoire sera servi par le traiteur du Bistro La Cohue. Le mousseux « méthode traditionnelle » le Brut de Bacchus sera servi en apéro accompagné de vins du Rhône d'importations privées, en blancs et rouges.

Les chevalières et chevaliers sont priés de porter fièrement leurs médailles.
Ce chapitre sera agrémenté par un chansonnier qui viendra interpréter quelques belles chansons parmi le répertoire de Félix Leclerc.

Pour les personnes de l'extérieur, une entente est conclue avec l'hôtel Le Clarendon pour vous offrir une chambre à un tarif préférentiel qui sera de 208 \$ pour le 2 octobre. Nous vous invitons à les contacter pour prendre votre réservation. Vous devez mentionner que vous êtes avec la **Commanderie des Costes du Rhône - Baronnie de Québec** pour obtenir le tarif préférentiel.

Je vous rappelle que lors de votre inscription, vous acceptez que la Baronnie de Québec publie sur son site Web des photos de ce chapitre parmi lesquelles vous pouvez apparaître.

Pour assurer de belles photos souvenirs nous recommandons pour tous la tenue de ville.

Au plaisir de vous revoir en grand nombre,



François Gosselin, Consul